

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°5 du 25 janvier 2013**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

*Du 16 octobre 2012*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.**

*Du 16 octobre 2012*

NOR D E F F 1 2 3 7 1 0 2 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 23 ; signalé au BOC 3/2010 ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 249 du 25 octobre 2012, texte n° 23 ; signalé au BOC 5/2013.

---

Par arrêté du ministre de la défense en date du 16 octobre 2012 et pour effet au 1<sup>er</sup> novembre 2012, l'arrêté du 14 décembre 2009 modifié portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement est modifié comme suit :

I. Au tableau de l'article 1<sup>er</sup>., la régie de recettes et d'avances instituée auprès du service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement, site de Bruz (Ille-et-Vilaine), est supprimée.

II. La suppression de la régie mentionnée au I. du présent arrêté met fin aux fonctions du régisseur concerné.